

RETOUR EN IMAGES

Inauguration du Centre de Polices en présence des Autorités cantonales et communales

Nyon, le 4 septembre 2023

Jeudi 31 août, la Municipalité de Nyon a remis officiellement à la Police Nyon Région et à la Police cantonale le nouveau bâtiment qui les rassemble sous un même toit. Une première cantonale.

Après deux ans de construction, et deux mois et demi d'exploitation, le nouveau Centre de Polices de Nyon a été inauguré en présence des Autorités cantonales et communales.

Cette réalisation rassemble sous le même toit l'ensemble du corps policier régional: Police secours, Police de proximité, Police administrative, Assistant-e-s de sécurité publique, Police du commerce et Unité radar. La Police cantonale (Polcant) prend également place dans ces locaux (gendarmerie et Police de sûreté).

Ce regroupement d'une police intercommunale et de la Police cantonale favorisera le développement de synergies non seulement entre ces deux organismes, mais aussi avec le Service de défense incendie et de secours (SDIS Nyon-Dôle), situé à proximité immédiate.

« C'est inédit pour le canton de Vaud et c'est prometteur. Ce centre de Polices ouvre en effet la porte à une nouvelle façon de travailler ensemble dans le respect des compétences de chaque corps de police », a déclaré **Vassilis Venizelos**, Conseiller d'Etat en charge de la Sécurité.

Daniel Rossellat, Syndic de Nyon a de son côté relevé qu'**« il est plus que jamais nécessaire de favoriser le développement de synergies et de solutions. La population ne fait pas la différence entre les uniformes, elle demande de l'efficacité même si les attentes, parfois antagonistes, sont difficiles à satisfaire pleinement. La Police en fera toujours trop pour les uns et pas assez pour les autres ».**

Cette nouvelle infrastructure devrait répondre à la dimension régionale prise par la Police Nyon Région et donner lieu à son accréditation définitive par le Département cantonal en charge de la sécurité.

La Ville de Nyon exige depuis 2021 la carte professionnelle paritaire sur les chantiers dont elle est le maître d'ouvrage afin de lutter contre le travail au noir, la sous-enchère salariale, ainsi que le non-paiement des charges sociales et fiscales. La construction du Centre de Polices a été l'occasion de mettre pour la première fois en œuvre ce dispositif.

Les locaux libérés par la Police Nyon Région à la place du Château 10 sont en cours de réaménagement pour recevoir notamment au rez-de-chaussée un restaurant avec terrasse.

Contacts presse

M. Daniel Rossellat, Syndic, 079 200 52 01

M. Claude Uldry, Municipal en charge d'Architecture et des finances, 078 769 96 70

M^{me} Roxane Faraut, Présidente de l'association intercommunale Police Nyon Région et Municipale en charge de la Sécurité et des Infrastructures, 078 699 58 60